



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 11 avril 2025 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas MALEIG

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SOUTER,
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA.

4b - AFFECTATION DE RESULTATS : BUDGET DE L'EAU POTABLE

Le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....283.240,64 €
- Un excédent reporté de..... 63.159,28 €
Soit un excédent d'exploitation cumulé de.....346.399,92 €

- Un excédent d'investissement de.....944.833,15 €
- Un déficit des restes à réaliser de.....- 1.039.641,44 €
Soit un déficit global d'investissement.....-94.808,29 €

Il est précisé que l'excédent d'exploitation comprend une plus-value de cession pour un montant de 453 €. Conformément à la nomenclature budgétaire et comptable M49, cette plus-value doit être affectée à la section d'investissement en réserves réglementées.

Aussi, afin de couvrir le besoin d'investissement et de financer les investissements 2025, il est proposé :

- d'affecter l'excédent d'exploitation en recettes d'investissement du budget 2025, de la façon suivante :

- Compte 1064 – Réserves réglementées..... 453,00 €
- Compte 1068 – Autres réserves..... 199.547,00 €

- de reporter le solde de cet excédent en fonctionnement au 002, soit.... 146.399,92 €

- de reporter l'excédent d'investissement au 001, soit..... 944.833,15 €

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 25 mars 2025,

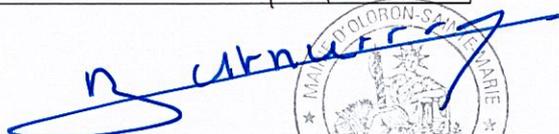
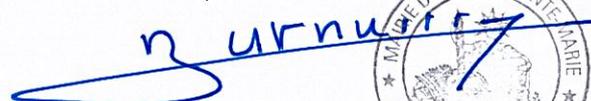
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2024 du Budget de l'eau potable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 16/04/2025


Bernard UTHURRY